

François-Nicolas COCHARD naquit le 20 janvier 1763 , à Villeurbanne , village du Dauphiné , voisin de Lyon. Son père , propriétaire aisé , exerçait les honorables fonctions du notariat. Il montra , dès sa première jeunesse , une vive ardeur pour l'étude ; et le croirait-on ? il dirigea cette ardeur vers l'art héraldique ; il cherchait , avec une infatigable sollicitude , à débrouiller les armoiries des anciennes maisons du Dauphiné. Il avait à peine dix-huit ans , quand il mit au jour un Mémoire , intitulé *Généalogies* , qui fut inséré dans l'*Etat de la noblesse pour 1782* , ainsi que dans le *Traité des devises héraldiques* par de Combes , 1783.

Des lettres de félicitations lui furent adressées de haut lieu ; on l'y traitait , comme on pense bien , de M. de Cochard. On lui savait un gré infini d'avoir rehaussé d'antiques armoiries , et fait justice de blasons tout-à-fait modernes. En poursuivant ses recherches , surtout dans le nobiliaire lyonnais , il eût pu fournir au sévère d'Hozier de redoutables documents.

Pendant plusieurs années , il mena de front les études de l'art héraldique et celle de la jurisprudence. Il suivit l'école de droit de Grenoble , et fut reçu avocat. Peu de temps après , il acheta une charge de procureur , au bailliage de Vienne. Le frère de l'abbé Rozier fut au nombre de ses cliens ; et , quelques années après , il épousa la fille de celui-ci.

En 1785 , il fut revêtu de la charge de procureur du roi , en la justice de Sainte-Colombe-lès Vienne , qu'il a exercée jusqu'à la fin de 1790 : époque de la nouvelle organisation de l'ordre judiciaire. C'est en qualité de procureur du roi , qu'il convoqua les assemblées du canton de Sainte-Colombe , pour l'élection des citoyens qui devaient concourir à la nomination des députés aux états-généraux. Avant cette époque , il avait inséré dans l'almanach du Dauphiné une *Notice historique sur Vienne* , et une *Notice statistique sur les communes de Sessuel et Chasse*.

Il publia à part , en 1792 , un *Précis sur l'effet des coutumes à l'égard de l'hypothèque*. (Vienne, J. H. Labbe. 1792, in-8°).